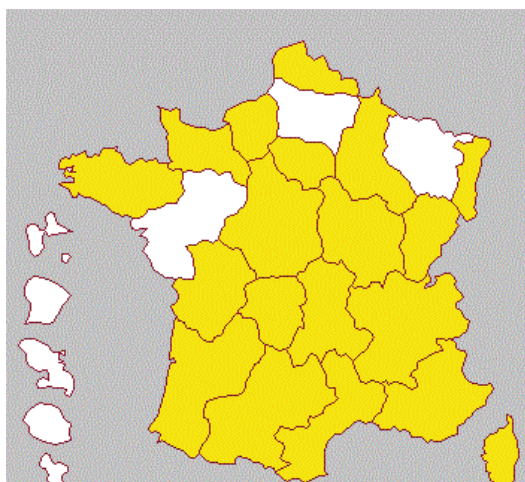


## Commission Système d'Information et groupes Thésaurus du Cisme

# De nouveaux membres pour garantir la représentation de l'ensemble des utilisateurs



Représentativité régionale des membres de la CSI

La Commission Système d'Information (CSI) du Cisme a entamé, depuis la fin d'année 2013, une refonte de sa composition, ainsi que de celles des groupes Thésaurus et Thésaurus AMT.

### Composition et rôle de la CSI et des groupes Thésaurus

La Commission Système d'Information réunit des dirigeants ou collaborateurs issus de SSTI, représentatifs des systèmes d'information présents dans les Services et de la typologie des adhérents du Cisme. Elle travaille actuellement autour de trois axes prioritaires : accompagner la prise en compte par les SSTI de la mise en œuvre d'un langage commun, veiller au respect de l'utilisation des Thésaurus et organiser leur veille, suivre l'évolution des systèmes d'information utilisés et favoriser leur convergence.

A ce titre, elle a entamé un état des lieux des solutions logicielles utilisées par les SSTI et de l'implémentation des Thésaurus Harmonisés ainsi que de la version mise en œuvre.

Le groupe Thésaurus (en charge de l'ensemble des Thésaurus à l'exception du Thésaurus AMT) et le groupe Thésaurus AMT (spécifiquement dédié au Thésaurus AMT), quant à eux, se composent de personnels des SSTI utilisateurs des différents logiciels, membres ou non des clubs utilisateurs. Ils assurent la veille des Thésaurus Harmonisés, font remonter les informations des

SSTI et préparent les versions diffusées chaque année aux éditeurs de logiciel.

### Pourquoi un élargissement de la composition de ces groupes ?

La composition de la Commission Système d'Information est envisagée comme représentative de l'ensemble des régions et des clients des différents éditeurs Or, en fin d'année 2013, il est apparu que les régions Bretagne, Languedoc-Roussillon, Picardie, Pays de Loire, Lorraine et Bourgogne, ainsi que l'Outre-mer, n'étaient pas ou plus représentées au sein de cette commission. Des démarches ont été entreprises pour élargir sa composition à ces régions.

Afin de rendre encore plus performante la remontée des informations du terrain et que les groupes Thésaurus soient représentatifs des utilisateurs des différentes solutions logicielles, il est apparu important de faire entrer de nouveaux membres au sein des groupes Thésaurus.

Ainsi, depuis le mois de novembre dernier, cinq nouveaux membres ont intégré la Commission Système d'Information :

### Situation actuelle et perspectives

Ainsi, depuis le mois de novembre dernier, cinq nouveaux membres ont intégré la Commission Système d'Information :

- M. Jean-Michel BOUCHON – *Directeur de Santé et Travail Drôme Vercors (Rhône-Alpes)*,
- M. Bertrand DUPLESSIS – *Directeur d'AIST Béziers (Languedoc-Roussillon)*,
- M. Éric RASPAIL – *Directeur de l'AIMT 35 (Bretagne)*,
- M. Philippe ROLLAND – *Directeur du SIST Narbonne (Languedoc-Roussillon)*,
- Mme Annie THIEBAUD – *Directrice de Santé au Travail Nord de l'Yonne (Bourgogne)*.

Par ailleurs, des représentants des régions Picardie et Pays de Loire

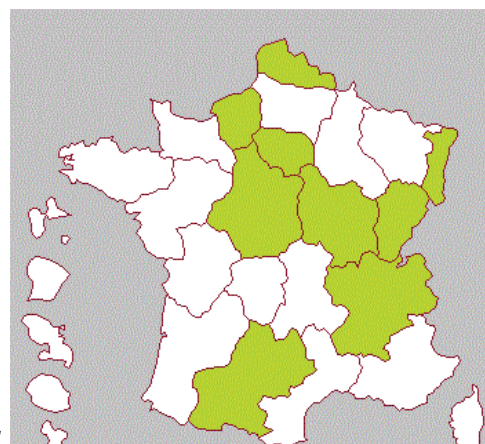
devraient prochainement entrer à la Commission Système d'Information et participer à ses travaux.

Les membres de la Commission Système d'Information ont proposé trois personnes pour participer au groupe Thésaurus :

- Dr Frédérique COSTE – *Médecin du travail à l'ACMS (Ile-de-France)*,
- Dr Valérie DUCRET – *Médecin du travail à l'AST 25 (Franche-Comté)*,
- Mme Lucie MONNIER – *Responsable du Pôle Prévention au SSTNFC (Franche-Comté)*,

et quatre autres personnels pour intégrer le groupe Thésaurus AMT :

- Dr Soline BELLIER – *Médecin animateur à l'ACMS (Ile-de-France)*,
- Dr Marie-Renée ECHE – *Médecin du travail à l'ACMS (Ile-de-France)*,



Représentativité régionale des membres des groupes Thésaurus

- M. Olivier FOLLIOU – *Responsable Département Prévention Conseil à l'AIST 39 (Franche-Comté)*,
- M. Thierry PONCELET, *IPRP à ADESTI (Haute-Normandie)*.

Les groupes Thésaurus, par ces nominations, ont été étoffés et devraient pouvoir poursuivre activement leurs travaux. D'autres personnels de Services pourront être amenés à intégrer ces groupes dans le courant de l'année 2014. ■